

DEVENIR DE RENAULT EN FRANCE

Spécifique Industrie : Des avancées notables mais insuffisantes

IMPORTANT :

La CFE-CGC tient à rappeler que toutes les propositions affichées depuis le début de la négociation sont conditionnées à la signature de cet accord !

THÈMES DES PROCHAINES SÉANCES :

- **Transformation de l'emploi et des compétences**
(du 19 octobre au 16 novembre)
- **Reconnaissance, Protection Sociale et Qualité de Vie au Travail**
(30 novembre)

La CFE-CGC vous a communiqué le résultat de la 3^{ème} journée de négociation à la suite de la réunion.

Les problématiques n'étant pas forcément les mêmes entre l'Industrie et l'Ingénierie & Tertiaire en Île-de-France, voici la réaction de la CFE-CGC sur le périmètre de l'INDUSTRIE.



AVIS DE LA CFE-CGC

La CFE-CGC a obtenu lors de cette négociation longue et difficile, de nombreuses avancées comme :

- Des départs qui ne se réaliseront qu'avec des mesures au volontariat.
- Un engagement de ne fermer aucun site Industriel, Logistique, Pièces et Accessoires en France, ni les Établissements de Lardy, Aubevoye, Technocentre, Siège et VSF.
- Une ambition de produire plus de 700 000 véhicules sur 1 an à horizon fin d'accord.
- Des évolutions de l'O.T.T.
- Une cible affichée pour la Transformation immobilière en Île-de-France.
- Des discussions paritaires pour travailler sur le projet de transformation de Lardy.

Ces avancés sont notables et impactent tous les salariés. Malgré tout, la CFE-CGC estime que de nouveaux ajustements sont plus que nécessaires pour un accord équilibré !

Contact

INTERCENTRE RENAULT
API : FR Q10 119 303
Tél : 01 76 84 15 79
Mail : cfecgc.renault@wanadoo.fr

Principaux points à améliorer :



ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (O.T.T.)

- La Direction affiche des temporalités différentes entre les affectations et l'O.T.T. La CFE-CGC demande qu'il y ait de la cohérence entre ces 2 items.
- **La CFE-CGC est opposée au principe de bascule du CTI vers le CTC.** Le CTI ne sert pas qu'à poser des congés, mais aussi à compenser la perte de rémunération actuelle liée à l'APLD. La crise des semi-conducteurs est plus longue que prévue, il faut donc laisser les CTI à la main des salariés.
- Tout **CTI posé et validé** par le hiérarchique doit être **préservé**. À l'outil informatique de s'adapter !
- La Direction parle du passage de 1603 à 1607h mais oublie les heures des managers au recouvrement d'équipe qu'il serait souhaitable de payer. **Redonnons du sens à la notion de forfait !**

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS

- La Direction propose d'échanger sur des métiers exercés majoritairement en Île-de-France ou de l'Ingénierie de Production. **Nous souhaitons qu'un temps d'échange soit organisé pour parler des salariés qui vont demeurer dans le Groupe, ainsi que des sites industriels.**

ACTIVITÉ

- Une ambition de fabriquer 700 000 véhicules sur 1 an à horizon fin d'accord est désormais affichée. Mais pas de **volumes proposés pour nos usines de mécaniques**. Il faut absolument plus de précisions pour ces établissements.
- Un **nombre important d'affectations** a été annoncé, confirmant essentiellement les projets en cours. Ces dernières, combinées aux volumes envisagés, sont de bonnes nouvelles pour la pérennité de l'activité en France. Néanmoins, la CFE-CGC estime qu'**il manque le volet vital des investissements**. La vétusté de certaines installations du Groupe est connue. **Il n'est pas possible de parler de notre devenir sans évoquer les moyens d'y parvenir.**

AUTRES ÉLÉMENTS D'IMPORTANCE

- La CFE-CGC l'affiche depuis le début : elle ne se positionnera que lorsque l'ensemble des sujets sera intégralement traité. **Nous attendons** en particulier de la Direction qu'elle **affiche**, à la fin de cette négociation, **l'impact chiffré de ces mesures pour notre compétitivité**. À titre d'exemple, en 2013 cela s'était traduit en € par véhicule produit.
- **Le déploiement du télétravail dans l'Industrie pose un réel problème de fond car l'accord y est dévoyé. La signature d'une Entreprise qui ne respecte pas un accord n'a plus aucune valeur.** De plus, comment justifier à ceux qui ont télétravaillé intensivement pendant 18 mois, que leur fonction ne leur permet même pas de télétravailler de façon pérenne au moins 1 jour ?
- **La CFE-CGC, réclame dès à présent l'activation de la clause de revoyure pour permettre d'ouvrir massivement le télétravail à 1 journée par semaine dans l'Industrie !!!**

POUR LA CFE-CGC IL N'EST PAS QUESTION DE SUBIR, MAIS D'ANTICIPER ET DE CONSTRUIRE UN AVENIR ROBUSTE



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr